

## Programme –GT.3

### Ouverture de la session

#### 1. Rappel de la réglementation

- Les Règles de l'art applicables selon les corps d'état
- Les conditions techniques de location et le confort
- Les contraintes du décret du logement décent
- Les diagnostics plomb et amiante
- La sécurité incendie en immeuble logement
- Rappel des responsabilités sur la coordination SPS
- Normes et recommandations techniques
- L'application de la réglementation thermique
- Le décret sur les travaux PMR
- L'hygiène dans les immeubles et le RSD

#### 2. Gestion des travaux

- Le contenu des pièces écrites CCA et CCT
- Le décodage des pièces dessinées : les plans (implantation, façades, VRD, installations techniques, surfaces)
- Analyse des composants du logement et métré
- Diagnostic préalable des défauts existants
- Repérage des urgences et des réparations sous contrat

#### 3. Les contraintes techniques

- Traitement d'étanchéité des parois et des ouvrants
- Lecture du diagnostic thermique et préconisations
- Défauts acoustiques et possibilités d'amélioration
- Observations sur le confort d'été et le confort d'hiver
- La qualité de l'éclairage naturel et artificiel
- Les ventilations des locaux et la gestion des flux
- Consommation électrique et niveau d'équipement
- Entretien et réparations des locaux

#### 4. Interventions sur le logement et ses accès

- Travaux d'amélioration de l'habitat
  - Protection contre le bruit
  - Aération et assèchement du logement
- Travaux d'aménagement intérieur
  - Recomposition d'espaces avec meubles
- Travaux de transformation
  - Changement d'équipement et remplacement de revêtement
- Travaux d'adaptation
  - Modifications des sanitaires
- Travaux de remise en conformité
  - Installation gaz
  - Sécurité électrique
  - Protection contre les chutes

#### 5. Les corps d'état techniques concernés

- Menuiseries intérieures et extérieures
  - Changement des cloisonnements
- Plomberie
  - Installations de chauffage, régulation
  - Réseaux alimentation et évacuation sanitaires
- Electricité
  - Matériels électriques apparents
  - Bouches de ventilation et aérateurs
  - Détecteur incendie
- Finition
  - Revêtements murs, sols, plafonds

Clôture et évaluation de fin de formation

## Objectifs

- Préparer les actions à mener lors de départs ou arrivées de locataires
- Détecter les travaux nécessaires à la relocation et ceux non indispensables
- Participer aux réunions de chantier neuf et réhabilitation
- Constaté des travaux modifiant l'aspect de l'appartement, les accepter ou les refuser
- Répondre aux questions techniques des locataires.

## Personnes concernées

- Gardien, agent de proximité ou de cité, chargé de site, agent d'exploitation, nouvellement embauchés ou confirmés désireux d'élargir leurs connaissances.
- Visiteurs d'immeubles, agents de gestion locative ayant en charge les rapports avec les entreprises ou la transmission d'informations techniques à leur hiérarchie.

## Prérequis

- Aucun

## Méthodologie – Évaluation

- Support pour les apports théoriques
- Focus sur des thèmes récurrents
- Inventaire de différents cas d'interventions concrètes
- Échanges interactifs en mini-groupe sur les choix à effectuer et les décisions à appliquer.
- Cas pratiques, quiz...
- Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

## Animation

- Architecte consultant formateur : techniques de construction, désordres du bâtiment, économie d'énergie notamment auprès des bailleurs sociaux et de leurs équipes de proximité

## Dates

22-23 février 2021 / 3-4 mai 2021

21-22 septembre 2021

## Prix

1310€ HT

## Lieux

Paris 75009



CONTACT

Karine JAFFREDO



01 42 93 62 81



[Formation-inter@ceflu.fr](mailto:Formation-inter@ceflu.fr)

[www.ceflu.com](http://www.ceflu.com)